

VILLE DE SAINT SAUVEUR CAMPRIEU



Saint-Sauveur-Camprieu

**CONSTRUCTION D'UNE SALLE
D'ACTIVITES POLYVALENTE**

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

ACTE D'ENGAGEMENT

Maîtrise d'ouvrage de l'opération :

Commune de Saint-Sauveur
Camprieu

30750 ST SAUVEUR- CAMPRIEU Tél. :
04.67.82.60.26
saint-sauveur-camprieu@orange.fr

Juillet 2024

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 – OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

- Objet du marché : *CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SAINT SAUVEUR CAMPRIEU (30)*

Cet acte d'engagement correspond à l'ensemble du marché.

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux :

Elle est fixée par le maître d'ouvrage à **1.604.000 € HT, soit 1.924.800 € TTC**, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de 20 %, dont la répartition est la suivante :

- Salle polyvalente : **1.454.000 € HT, soit 1.744.800 € TTC**
- Aménagement des accès et extérieurs compris VRD : **150.000 € HT, soit 180.000 € TTC**

L'enveloppe financière affectée aux travaux a été **revue au mois de Juillet 2024**.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

Je soussigné, **Monsieur CURTO Cyril** représentant la société **TaLH Architecture**

Agissant en qualité de mandataire solidaire du groupement constitué par :

EIBAT (économiste), ALTEA BOIS (BE Structure), CETEX (BE Fluides, Electricité)

RCI (VRD), SIGMA ACOUSTIQUE (Acousticien)

Et dument habilité par pouvoir(s) joint(s)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché décrites à l'article 2 du CCAP du marché,

et conformément à leurs clauses,

Le signataire, mandataire :

TaLH Architecture
989 Route d'Uzès 30100 Alès
Tél : 09 80 62 90 11
katia.heutte@bcarchi.fr
Siret : 834 058 125 00024

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées aux prix et délais d'exécution indiqués aux articles 2.2 et 2.6 de l'acte d'engagement.

Article 2.1 – Forfait de rémunération

Le mois zéro (m0) servant de la base à la révision des prix correspond à la date de remise de l'offre, ou de l'offre finale en cas de négociations ou dialogue compétitif, par le maître d'œuvre.

Mission de base

Le forfait provisoire pour la réalisation de la mission de base est fixé à **153 984.00€ HT soit 184 780.80€ TTC**,
le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de 20%

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions définies à l'article 8.1.2 du CCAP.

Mission Complémentaire : OPC

Le forfait provisoire pour la réalisation de la mission complémentaire (OPC) est fixé à **17 644.00€ HT soit 21 172.80 € TTC**,
le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de 20%

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions définies à l'article 8.1.2 du CCAP.

Article 2.2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est conjoint avec mandataire solidaire.

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation
TaLH Architecture	Architectes	107 399.29 € HT
EIBAT	Économiste	15 072.30 € HT
ALTEA BOIS	BE Structure	19 414.27 € HT
CETEX	BE Fluides / Electricité	14 600.24 € HT
RCI	VRD	8 972.85 € HT
SIGMA ACOUSTIQUE	Acousticien	6 169.06 € HT
	Total HT	171 628.00€ (base + opc)

Article 2.3 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

CO-TRAITANT 1 TaLH Architecture

- Nom de l'établissement bancaire : **Société Générale**
- Numéro de compte / **IBAN : FR76 3000 3032 2600 4601 380**

CO-TRAITANT 2 : EIBAT

- Nom de l'établissement bancaire : **Société Générale**
- Numéro de compte / **IBAN : FR76 3000 3032 5200 0200 0734 376**

CO-TRAITANT 3 - ALTEA BOIS

- Nom de l'établissement bancaire : **CIC Sud-Ouest**
- Numéro de compte / **IBAN : FR76 1005 7192 3900 0786 4760 130**

CO-TRAITANT 4 - CETEX INGENIERIE

- Nom de l'établissement bancaire : **Crédit Agricole**
- Numéro de compte / **IBAN : FR76 1350 6100 0007 0215 9300 136**

CO-TRAITANT 5 - RCI

- Nom de l'établissement bancaire : **Banque populaire Méditerranée**
- Numéro de compte / **IBAN : FR76 1460 7002 0500 0512 5650 429**

CO-TRAITANT 6 - SIGMA ACOUSTIQUE

- Nom de l'établissement bancaire : **Banque Populaire Occitanie**
- Numéro de compte / **IBAN : FR76 1780 7006 0405 3217 4760 729**

Article 2.4 - Avance

Je (nous) renonçons au bénéfice de l'avance : NON OUI

(Cocher la case correspondante.)

Article 2.5 - Durée du marché et délais d'exécution

La **durée d'exécution** du marché démarre à compter de la date de notification, qui vaut ordre de service du démarrage jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux, qui correspond à l'achèvement de la mission de maîtrise d'œuvre.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est estimée à 22 mois.

- Durée prévisionnelle des travaux

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à 12 mois, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entrepreneurs.

- Délais d'exécution

Les délais de remise des documents propres à chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Etudes diagnostic	4	Semaines
Etudes d'avant-projet sommaire	6	Semaines
Etudes d'avant-projet définitif	8	Semaines
Dossier de permis de construire	4	Semaines
Etudes de projet	6	Semaines
Dossier de consultation des entreprises	4	Semaines
Dossier des ouvrages exécutés	4	Semaines

Le point de départ des délais de présentation des documents est fixé au CCAP.

ARTICLE 3 – SIGNATURE DU MARCHÉ

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (*article R. 2142-24 du Code de la commande publique*) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire ainsi que son représentant légal]

.....

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

ARTICLE 4 – IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR

▪ Désignation de l'acheteur :
MAIRIE DE SAINT SAUVEUR CAMPRIEU

▪ Nom, prénom, qualité du signataire du marché:-
Madame Nicole AMASSE, maire

▪ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-60 du Code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances) :
Madame Nicole AMASSE, maire

▪ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

▪ Imputation budgétaire :

A : Alès, le 25 Juillet 2024

Signature de l'acheteur habilité à signer le marché :



**Le Maire,
Nicole AMASSE**



Date et Signature du mandataire du groupement habilité à signer le marché

Le 25 juillet 2024
Curto Cyril, Cogérant



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 16 mars 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	834 058 125 R.C.S. Nîmes
<i>Date d'immatriculation</i>	18/12/2017
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	TaLH Architecture
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Capital social</i>	6 250,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	989 Route d'Uzès 30100 Alès
<i>Activités principales</i>	Exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste en particulier, la fonction de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 18/12/2116
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	CURTO Cyril Philippe
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 11/02/1973 à Bagnols-sur-Cèze (30)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	348 Chemin du Blacou 30340 Saint-Julien-les-Rosiers

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	BREMENT Jérôme Raymond
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 10/10/1980 à Alès (30)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	7 Chemin du Serre de l'Enclos 30580 Saint-Just-et-Vacquières

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	BEAUDOUIN Hugues Edouard Louis
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 05/05/1976 à Laval (53)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	1330 Route de Valz 30380 Saint-Christol-lès-Alès

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	989 Route d'Uzès 30100 Alès
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste en particulier, la fonction de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace
<i>Date de commencement d'activité</i>	22/12/2017
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Achat d'une clientèle civile
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe
<i>Précédent exploitant</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	BREMENT Jérôme Raymond
<i>Précédent exploitant</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	CURTO Cyril Philippe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention n° F24/006950 du 08/03/2024

Modification du nom commercial de l'établissement sis : 989 Route d'Uzès
Alès 30100 ALES

Ancien nom commercial : BREMENT CURTO ARCHITECTES

Nouveau nom commercial :

à compter du 01/01/2024

- Mention n° F24/006950 du 08/03/2024

Modification de l'enseigne de l'établissement sis : 989 Route d'Uzès Alès
30100 ALES

Ancienne enseigne : BREMENT CURTO ARCHITECTES

Nouvelle enseigne :

à compter du 01/01/2024

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Construction d'une salle polyvalente Saint-Sauveur-Camprieu

Offre de prix détaillé

Critère " proposition de rémunération "

Montant construction	1 454 000,00 €
Montant VRD	150 000,00 €
Montant	1 604 000,00 €
FORFAIT MISSION DE BASE+DIAG	153 984,00 €
Mission OPC :	17 644,00 €

ANNEXE ACTE D'ENGAGEMENT JUILLET 2024

Taux
9,60%
1,10%
10,70% taux global

Répartition globale des missions		Répartition entre les intervenants														Total %
		TaLH Architecture		EIBAT Économiste		ALTEA BOIS BE Structure		CETEX BE Fluide/Elec		RCI Be VRD		SIGMA Be Acoustique				
		Forfait en €	indication	Forfait en €	indication	Forfait en €	indication	Forfait en €	indication	Forfait en €	indication	Forfait en €	indication			
Mission de base																
ESQ / CONCOURS	7 000,00 €	4,55%	4 970,00 €	71%	490,00 €	7,00%	490,00 €	7,00%	350,00 €	5,00%	350,00 €	5,00%	350,00 €	5,00%	100,00%	
DIAG	7 067,87 €	4,59%	1 519,59 €	22%	671,45 €	9,50%	1 979,00 €	28,00%	1 554,93 €	22,00%	636,11 €	9,00%	706,79 €	10,00%	100,00%	
APS	12 318,72 €	8,00%	4 927,49 €	40%	1 478,25 €	12,00%	2 094,18 €	17,00%	1 355,06 €	11,00%	985,50 €	8,00%	1 478,25 €	12,00%	100,00%	
APD	20 017,92 €	13,00%	6 205,56 €	31%	3 403,05 €	17,00%	4 403,94 €	22,00%	2 602,33 €	13,00%	1 601,43 €	8,00%	1 801,61 €	9,00%	100,00%	
PRO	26 177,28 €	17,00%	8 114,96 €	31%	4 450,14 €	17,00%	5 759,00 €	22,00%	3 926,59 €	15,00%	2 094,18 €	8,00%	1 832,41 €	7,00%	100,00%	
ACT	7 699,20 €	5,00%	2 001,79 €	26%	3 079,68 €	40,00%	1 385,86 €	18,00%	615,94 €	8,00%	615,94 €	8,00%	0,00 €	0,00%	100,00%	
VISA	7 699,20 €	5,00%	4 696,51 €	61%	0,00 €	0,00%	1 154,88 €	15,00%	1 308,86 €	17,00%	538,94 €	7,00%	0,00 €	0,00%	100,00%	
DET	53 685,09 €	34,86%	48 101,84 €	90%	0,00 €	0,00%	2 147,40 €	4,00%	2 147,40 €	4,00%	1 288,44 €	2,40%	0,00 €	0,00%	100,00%	
AOR	12 318,72 €	8,00%	10 717,29 €	87%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	739,12 €	6,00%	862,31 €	7,00%	0,00 €	0,00%	100,00%	
TOTAL	153 984,00 €	100,00%	91 255,03 €		13 572,56 €		19 414,27 €		14 600,24 €		8 972,85 €		6 169,06 €			
Total mission de Base HT	153 984,00 €	100%	91 255,03 €	59,26%	13 572,56 €	8,81%	19 414,27 €	12,61%	14 600,24 €	9,48%	8 972,85 €	5,83%	6 169,06 €	4,01%		
TVA 20%	30 796,80 €															
Total mission de Base TTC	184 780,80 €															
Mission complémentaire : OPC																
Mission OPC HT	17 644,00 €	100,00%	16 144,26 €	91,5%	1 499,74 €	8,5%	0,00 €	%	0,00 €	%	0,00 €	%	0,00 €	%		
TVA 20%	3 528,80 €															
Mission OPC TTC	21 172,80 €															

Montant total HT par cotraitant	107 399,29 €	15 072,30 €	19 414,27 €	14 600,24 €	8 972,85 €	6 169,06 €
---------------------------------	--------------	-------------	-------------	-------------	------------	------------

TOTAL REMUNERATION BASE+OPC TTC 205 953,60 €

